

LE

FILOPATHE Novembre 2005-n° 25

GIHP

Aquitaine



GIHP Aquitaine – 436, avenue de Verdun – 33 700 Mérignac. Tél 05 56 12 39 39. Fax 05 56 12 37 92.

ÉDITO



L'esprit et la lettre

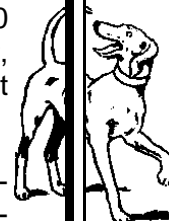
Rattraper le temps perdu, c'est ce que l'on pourrait penser en observant la frénésie d'activité qui a suivi la parution de la loi du 11 février 2005. Avec pas moins de 80 décrets nécessaires pour son application, dont une partie après avis du conseil d'État, on est déjà hors des clous puisque tous auraient dû paraître dans les six mois, avant le... 11 août 2005 !

À Paris, les associations sont sur les dents; tous les ministères multiplient les réunions sur le handicap, un sujet qui jusqu'à présent était quasiment absent de leurs préoccupations immédiates; le CNCPH est en surchauffe, lui qui doit donner préalablement son avis sur chacun de ces textes ! Côté parution, les deux décrets d'application sur l'Allocation Adulte Handicapé sont arrivés début juillet 2005. En cours de réalisation, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), la prestation de compensation, l'intégration scolaire, l'accessibilité du cadre bâti et des lieux publics, etc.

Dans les associations, même fébrilité : On s'efforce de comprendre le nouveau régime de l'AAH, l'application traduit-elle vraiment la garantie de ressources que l'on nous a promis ? Le nouvel aménagement du cumul entre l'AAH et les revenus professionnels dépenalise-t-il réellement les personnes handicapées qui font le choix et l'effort de travailler ?

En Gironde, on observe au plus près la mise en place de la MDPH, cet obscur objet de toutes nos inquiétudes, vu son importance quotidienne pour chacun d'entre nous.

L'esprit : on ne peut qu'y souscrire ; l'accueil, l'information, l'évaluation des besoins des personnes handicapées entendus dans leur globalité, dans le but de leur satisfaction et en considération de leur libre choix de vie.



SOMMAIRE

Assemblée Générale	2
Repas des lecteurs	3
Décréter l'accessibilité	4
ART-MELIORATION	5
Hommages	6
Infos GIHP	7
Infos pratiques	7
Filo'CONSO	7
Tribune libre	8
Le shérif filo'sophe	9
Oxygène	10
Des oreilles pour voir	10
Annonces	11
Poème	11
En avant la musique !	12

La lettre : la MDPH reçoit la demande, une équipe pluridisciplinaire propose une préconisation à la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie) qui décide de l'attribution des ressources (l'AAH) et de la prestation de compensation qui remplace l'ACTP et permet de prendre en charge les aides humaines, les aides techniques, les aménagements de logement etc.

Les raisons de nos craintes : que la parole des personnes handicapées, que leurs souhaits et leurs besoins réels ne soient pas entendus et satisfaits, compte tenu des restrictions budgétaires et de la rigueur administrative qui, bien souvent, est le bras armé du manque de moyens !

Aujourd'hui, vigilance et participation sont de rigueur. Le GIHP Aquitaine accueille et sollicite le retour de vos expériences, pour vous défendre, pour nous défendre, seul ou en partenariat avec d'autres associations, et participer aux réflexions sur toutes ces mesures attendues pour qu'elles nous apportent enfin le progrès mérité et promis. Mais, pour y arriver, nous devons remplir tous les espaces qui s'ouvrent à la représentation des personnes handicapées, là où notre avis, compétent et informé, peut faire avancer les choses. De telles tribunes de concertation sont en nombre croissant : dans les CDCPH, les MDPH, les commissions d'accessibilité municipale, les sous-commissions d'accessibilité au bâti, au tourisme, etc.

Alors, pensez-y, vous, personnes handicapées et vos familles, faites-vous connaître auprès du GIHP Aquitaine pour vous investir, vous former, représenter le handicap dans tous les espaces de participation où il est important de donner notre avis.

Dominique HELGORSKY

Il n'a sûrement pas échappé au lecteur attentif que le numéro de juin du Filopathe n'est pas paru.

Édité sur nos fonds associatifs, nous avons dû retarder la parution du journal.

En recherche de financement pour le Filopathe, le GIHP Aquitaine n'exclut pas de devoir limiter sa diffusion, il est tiré aujourd'hui à 1400 exemplaires.

Une précaution pour nos lecteurs fidèles, s'assurer qu'ils sont bien adhérents car le journal leur est prioritairement destiné, voire bulletin d'adhésion joint dans ce numéro...

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le GIHP et le comité de rédaction tiennent à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

2006 qui sera une année particulièrement riche en événements pour nous tous, au travers de l'application de la loi du 11 février 2005 en particulier. On voit déjà les fortes pressions restrictives pour en amoindrir les effets positifs pour notre vie au quotidien et, nous, les personnes avec un handicap, nous devons être vigilants et présents dans tous les domaines qui nous touchent de près ou de loin.

Plus que jamais, nous avons besoin d'être unis, solidaires et soudés, dans un souci de défense de nos choix et de nos valeurs. Rejoignez le GIHP et faites entendre avec lui vos droits et vos revendications, même ponctuellement, et pourquoi pas tout de suite en venant au repas du 10 décembre, pour prendre un premier contact.

Toutes et tous, droit devant pour 2006 !



BONS VOEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du GIHP AQUITAINE EXERCICE 2004

Le 18 juin 2005, l'assemblée générale du GIHP Aquitaine s'est tenue à Mérignac.

En introduction du rapport d'activité :

L'idée de changement n'aura jamais connu autant de force qu'en cette année 2004. Le libre choix de vie de la personne handicapée, le but fondateur du GIHP, est au centre de notre action militante en 2004, au travers du travail sur l'avant-projet de loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, un texte qui n'a abouti que le 11 février 2005.

En 2004, le GIHP Aquitaine s'est mobilisé et il a investi une énergie importante pour faire avancer ce projet, tant au niveau local qu'au niveau national, usant de revendications et d'analyses rapportées au GIHP National. Par la suite, il demeure une question fondamentale, quels moyens seront trouvés pour payer le prix de «l'indépendance» ?

Suite page 4

REPAS DES AMIS DU FILOPATHE

Le Samedi 10 Décembre 2005 à midi

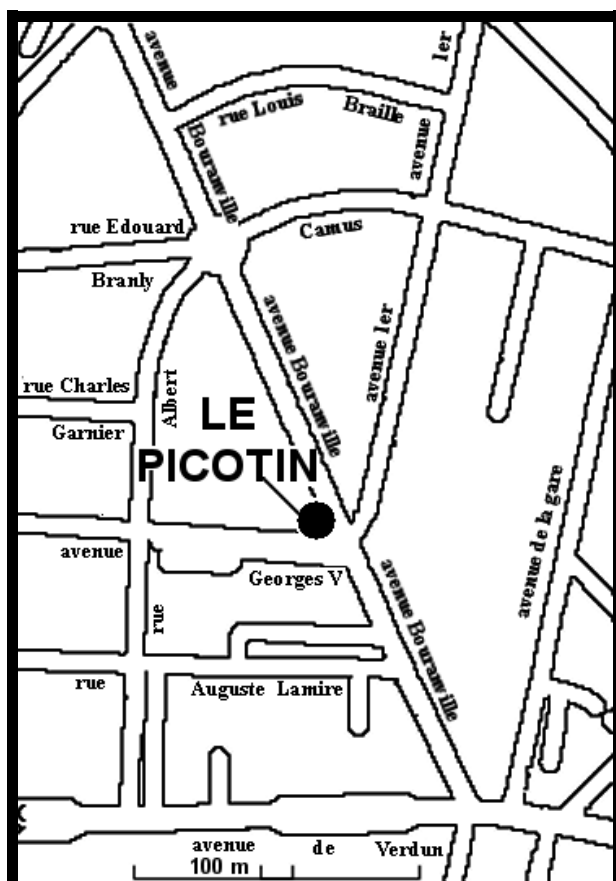


Un moyen de connaître nos lecteurs autour d'une table garnie,
De revoir tous ceux qui ont apporté leur énergie et leur temps au journal,
De partager un moment agréable, tout simplement.

Rendez-vous à midi pile au :

Restaurant Le Picotin
Avenue de Bourranville
33700 MERIGNAC

N'oubliez pas de réserver votre repas avant le 6 décembre en envoyant un chèque de 16 € à l'ordre du Picotin, à l'adresse du GIHP Aquitaine, 436 Avenue de Verdun, 33 700 Mérignac.



TARIF : 16 €



Apéritif :

Kir

Hors-d'œuvres au choix :

Buffet de hors-d'œuvres ou
Salade du terroir ou
Terrine de dorade et rascasse

Plat :

Faux-filet de bœuf charolais ou
Brochettes de magret ou
Pavé de morue à l'aïoli ou
Confit de canard

Fromage ou dessert

Café

¼ de vin ou d'eau minérale



Cette année également, un gros effort a porté sur l'accessibilité, par un investissement des administrateurs et des bénévoles, en lien avec les équipes, avec le souhait de faire fructifier un véritable Service Conseil en Accessibilité rendu aux collectivités et aux entreprises, un service professionnel et financé.

Dans le même temps, les administrateurs se sont intéressés à rechercher une régionalisation plus poussée de notre action et de nos services, en accentuant notre présence dans les autres départements d'Aquitaine.

Instrument de communication incontournable, le site Web du GIHP Aquitaine a enfin été mis en ligne: www.gihp-aquitaine.org

Nos adhérents ont été alertés sur notre situation financière, justifiant la concentration de nos efforts à venir sur la résorption du déficit. **En effet, le GIHP Aquitaine est une association de services subventionnés, avec reprise systématique des excédents, et ses fonds propres ne suffisent pas à soutenir sa vie active et militante.** Les administrateurs ont à cœur la préoccupation constante de trouver des financements pour alimenter les fonds propres du GIHP Aquitaine.

Changement important

À la suite du départ pour raisons de santé de notre directeur Didier Lambert, le GIHP a accueilli Hubert George qui a pris ses fonctions le 1er octobre 2004.

Depuis 15 ans, Didier Lambert accompagnait notre association de sa rigueur et de sa droiture et il a été partie prenante du développement de notre groupement à qui ce dernier doit son importance.

Hubert George, notre nouveau directeur, a sitôt commencé à se familiariser avec notre association, et il a eu immédiatement fort à faire avec le travail des budgets.

Changements nécessaires

Sous la poussée des décrets d'application de la loi 2002-2, pour protéger la qualité de leur travail et négocier leur extension, nous avons entamé les réflexions et les renégociations sur le projet des services.

Restructurer notre organisation professionnelle pour s'adapter aux nouveaux statuts de services, SAMSAH en particulier, repenser notre organisation pour assumer au mieux notre vocation Aquitaine, telles sont les nouvelles priorités que nous devons en réponse à partir de 2004.



PEUT-ON DÉCRÉTER L'ACCESSIBILITÉ ?



Parmi les textes d'application de la loi du 11 février 2005, le décret pour l'accessibilité du cadre bâti et des ERP, Établissements Recevant du Public, est en préparation.

Le GIHP National, relayé par le GIHP Aquitaine, attire l'attention sur les graves lacunes contenues dans le projet, avec sensibilisation des partenaires associatifs en vue de créer un front commun. *La pétition éditée à cette occasion est disponible au GIHP sur simple demande.*

Quelles sont les avancées ?

Un texte qui s'efforce courageusement de décréter la mise en accessibilité, pour tous les handicaps, des bâtiments d'habitation individuels et collectifs ainsi que des bâtiments publics, à construire mais aussi existants à l'échéance de 10 ans.

C'est un effort considérable, d'une ampleur que nous n'avons encore jamais connue. Même en l'état actuel du projet, on peut en attendre un progrès conséquent. Par exemple, l'obligation faite à l'avenir de prévoir l'accessibilité des pavillons individuels, autres que ceux construits par leur occupant : obligation prévoir des pièces de vie au rez-de-chaussée, avec un accès de plain-pied.

Mais trop de possibilités de dérogation sont encore inscrites au programme, certaines inacceptables :

- Une obligation de prévoir l'accessibilité d'un ERP dans les «conditions normales de fonction-



Cinéma Le Français, bâtiment archi-classé du centre de Bordeaux, désaffecté depuis mars, muré «provisoirement» avec des parpaings d'une esthétique indubitablement condamnable... Une rampe d'accès serait-elle forcément plus laide ?

Association ART-MELIORATION

nement » de ce dernier : c'est vague et dangereux. Et puis, les personnes nécessitant un accueil spécifique seraient-elles anormales ?

- Une possibilité de déroger quand les travaux «peuvent compromettre le fonctionnement normal de l'établissement» : décidément, ils y tiennent ! Au fait, qu'est-ce que c'est la normalité ?
- Une obligation d'accessibilité modulable selon qu'il s'agit d'un établissement plus ou moins fréquenté : attention danger !
- Une possibilité de déroger beaucoup trop largement dans le cas de protection du patrimoine architectural : une brèche qui risque de muter en boulevard dans les villes historiques, Bordeaux par exemple.
- Enfin, un délai trop court laissé aux commissions qui statuent sur l'opportunité de la dérogation, seulement un mois ! Avec l'engorgement que vont sûrement provoquer ces obligations nouvelles, c'est une aubaine pour les promoteurs de mauvaise foi qui n'auront plus de soucis pour se faire accorder leurs dérogations !

Pourtant, en regardant autour de nous le retard accumulé par la France en matière d'accessibilité, 10 ans semblent bien longs pour ceux qui attendent que justice soit rendue. Mais, 10 ans c'est bien court vu l'énorme tâche à accomplir... Il est évident que cela va coûter cher, cher à la collectivité, mais aussi aux commerçants, aux propriétaires, et pas toujours aux plus riches. C'est sans doute là qu'il faut rechercher les énormes pressions qui poussent à limiter par tous moyens la portée de l'obligation d'accessibilité.

Dans le même temps, une seule minute passée sur le terrain montre que, bien souvent, la conscience existe mais que les propriétaires sont démunis quant à l'application concrète : ils ne savent pas toujours quoi faire et comment le faire.

Il faudra donc favoriser les occasions de travail préalable avec tous ceux qui s'appêtent à affronter l'obligation justifiée de l'accessibilité, au travers de services experts chargés de dialoguer, renseigner, orienter, conseiller les promoteurs des travaux par exemple.

C'est cette orientation que le Service Conseil en Accessibilité du GIHP Aquitaine s'efforce de développer aujourd'hui localement et dans la limite des moyens dont nous disposons.

Croyons-y ! Vivre dans une société sans barrière architecturale n'est peut-être plus une utopie.

DH



Est au premier chef un état d'esprit, un accompagnement, une aide à l'amélioration de la vie par l'art du modélisme, (d'où **Art-Mélioration**) un lieu d'échanges .

A vocation éducative et ludique, cette association met en place des ateliers de création de maquettes permettant aux participants de développer leur concentration, leur sens de l'organisation; leur désir de documentation, leur sens artistique en conjugaison avec l'ergothérapie.

S'adressant à tous les âges, tous les niveaux, toutes les conditions, aux femmes et aux hommes, **Art-Mélioration** permet l'intégration par la lecture, l'ouverture vers les arts, le partage des identités culturelles, la transmission des connaissances de chacun par la communication, l'échange .

Tous ces éléments ont été mis en évidence dans le milieu carcéral, à savoir avec les jeunes de moins de 18 ans et les adultes ainsi que dans les centres d'animation sociaux. En parallèle un enseignement dispensé aux étudiants de première année en ergothérapie a permis de mettre en exergue la maîtrise des travaux manuels autour des maquettes. Un atelier de réinsertion de certains patients de l'hôpital Charles Perrens permettra à ces derniers de se s'inscrire de nouveau dans la société. Prochainement, Art-Mélioration sera intervenant technique et historique dans le cadre de chantiers école en partenariat avec des centres de formation professionnelle et le Conseil Général.

La première approche qui vous est offerte est de créer une maquette amusante, simple, élançée, à voile. Si le plaisir que vous avez éprouvé en réalisant cet objet a déclenché en vous le désir d'une création plus élaborée, vous pourrez vous orienter vers des œuvres originales alliant l'écoute, la compréhension, l'expression orale et artistique en permettant l'initiation au graphisme, l'approche de la photo, de l'informatique et de la vidéo.

Beaucoup d'autres propositions de constructions vous seront offertes des plus simples aux plus complexes, suivant les possibilités de chacun des participants.

Voudrez-vous vous initier à la construction des maquettes de bateaux suivant les plans du musée de la marine ? Rien de plus simple si ce n'est l'acquisition de ces documents et la prise en mains des matériaux.

Ces étapes étant franchies, vous souhaitez construire une œuvre de haute technicité (échelles du 1/24 au 1/72), à savoir une maquette suivant la collection archéologique navale.

Cette réalisation vous demandera moult documentations techniques (utilisation de l'Internet, recherches dans les archives de la ville de Bordeaux ou autres...), vous invitera à voyager dans le passé (création de l'œuvre en 3 dimensions sur ordinateur au moyen d'un logiciel ad hoc), vous suggérera de sculpter maints accessoires dans des bois précieux, vous initiera au traçage et travaux de coutures des voiles, vous demandera force courage pour suppléer les forçats dans leurs travaux de commettage des cordages, vous confondra avec les peintres d'antan, vous offrira l'opportunité de poser vos travaux de marqueterie sur les planchers et murailles des appartements de l'état major, vous donnera l'outil pour rechercher vos ancêtres, vous fera entonner les chants des gabiers, sans oublier la cuisine...

Le nec plus ultra de cet atelier serait de réaliser une "Oeuvre Royale" à grande échelle (d'où travaux très fins des détails de construction) qui montrera ce qui fit la gloire de Bordeaux en tant que ville spécialisée dans les chantiers navals. A ce titre vous serez stupéfaits des richesses que contient le patrimoine de Bordeaux que vous n'aurez de cesse de faire connaître à vos proches.



La philosophie de l'auteur est de vous accompagner dans une aventure riche en matière culturelle, intellectuelle et surtout humaine sachant que toute œuvre appartient aux artistes en herbe.

Jacques VOGEL

Nous ne les oublierons pas

Le GIHP Aquitaine dans son entier rend hommage à **Christian Bérard**, décédé prématurément; notre association lui doit beaucoup pour ses idées et sa conviction.

Militant de l'association dès ses débuts, il a occupé les fonctions de trésorier, vice-président et président du GIHP Aquitaine.

Nous lui devons une idée-force : l'importance de la technique, de l'informatique en particulier, dans les possibilités d'intégration des personnes handicapées.

Le 18 juin, à la Chapelle de la Paillère, notre Président d'Honneur Roland Roux, son ami, lui a adressé les mots suivants :

«Tu as su, Christian, par ta vive intelligence, tes connaissances scientifiques, ta grande pédagogie, nous étonner, nous convaincre, nous montrer le chemin pour que chacun d'entre nous, quel que soit le handicap, puisse s'épanouir, devenir autonome et vivre au milieu de tous dans la dignité.»

Tes idées novatrices ont pu être testées, vérifiées et mises en pratique d'abord localement au sein du GIHP, puis en lien avec d'autres groupes associatifs nationaux et européens.

*Ton humour et ta joie de vivre restent présents en nos cœurs.
Christian, frère dans la foi, adieu»*



Filo tire son chapeau à **Didier**, grand amateur de pêche à la ligne, bénévole zélé des jours de mise sous enveloppe du Filopathe, et se rapproche dans la peine de sa compagne Évelyne à qui le journal doit parmi ses plus belles pages.



Claire Montel reste une leçon de courage et de volonté pour ceux qui l'ont connue, conjurant le poids du handicap et de la maladie.

Étudiante soutenue par le GIHP, elle se destinait à la carrière de journaliste, dotée d'un esprit vif et d'une rare intelligence qui se tenait au courant de tout.

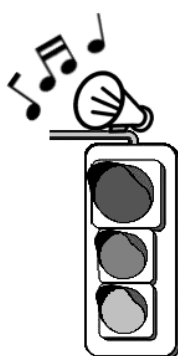
Nous assurons sa mère de toute notre sympathie.

INFOS GIHP... INFOS GIHP...

Le 30 septembre dernier Geneviève Gilles est partie à la retraite. **Première retraitée du personnel du GIHP Aquitaine, elle est aussi l'une des premières à y être entrée, en 1982, pour enseigner le braille.** Jusqu'à maintenant et depuis une dizaine d'années, elle était Formatrice en Informatique Adaptée, ayant appris beaucoup par elle-même, faisant partie des précurseurs passionnés pour l'informatique adaptée aux non-voyants. Geneviève a beaucoup compté pour beaucoup de personnes qui ont aussi toutes compté pour elle. Elle reste d'ailleurs disponible pour une aide ou un conseil à donner à ceux qui en auront besoin.

Pascale ARROYO, informaticienne ayant un DESS en informatique adaptée au handicap visuel, nous a rejoints le 2 novembre, à mi-temps sur une partie du temps laissé libre par le départ de Geneviève, après 6 mois de stage auprès de l'équipe du Service d'Aide à l'Emploi. L'équipe est heureuse de l'accueillir et lui souhaite un aussi beau cheminement professionnel que celui de son aînée.

INFOS PRATIQUES



À nos lecteurs non et malvoyants, Une dizaine de carrefours dans Bordeaux sont équipés de feux sonores et le nombre de ces équipements progresse régulièrement.

Ces feux sonores ne peuvent être utilisés qu'avec une télécommande adaptée, à vendre au prix du fabricant : 25,52 €, avec un mode d'emploi très détaillé que l'on peut obtenir en noir, gros caractères ou en braille.

Le GIHP Aquitaine a entrepris une démarche pour que le prix des télécommandes soit assumé par la Communauté Urbaine de Bordeaux... A suivre...

Si vous êtes intéressé(e), contactez Isabelle au GIHP, 05 56 12 39 39.

ACCES DES QUARTIERS PROTÉGÉS

Un problème non négligeable : l'accès des personnes à mobilité réduite aux quartiers protégés des automobiles par des bornes d'accès, constatant la multiplication des espaces piétons dans nos villes.

Suite à une démarche entreprise par le GIHP, la mairie de Bordeaux vient de régler le problème en proposant aux résidents handicapés de ces zones une télécommande qui permettra l'abaissement des bornes d'accès.

Des documents (facture d'électricité ou de téléphone etc. et justificatif du domicile) vous seront demandés pour la remise une télécommande contre une caution de 30 €.

*Pour cela, s'adresser à la mairie de Bordeaux
Tel : 05 56 10 20 99 - Fax : 05 56 10 22 90*

APPEL À TÉMOIGNAGE

La Communauté Urbaine de Bordeaux demande aux associations de lui préciser les arrêts de bus les plus utilisés sur les lignes 50 et 52. Ces dessertes sont équipées depuis quelques mois de palette électrique rétractable, d'un espace aménagé dans le bus susceptible d'accueillir des passagers en fauteuil roulant.

Vous utilisez ces véhicules, couramment ou occasionnellement, faites connaître au GIHP les arrêts dont le réaménagement vous serait utile.

Envoyez votre témoignage au GIHP Aquitaine.

Filo'CONSO

Avec le temps des vacances, bientôt Noël, on est parfois en manque de gens pour faire les courses, les auxiliaires de vie par exemple sont en congés. Une petite recherche sur la possibilité de se faire livrer des courses à domicile dans la région bordelaise nous a fait découvrir trois possibilités de commande à distance, en ligne sur le site Internet ou bien par téléphone.

☐ **ROBERT & CAMBORDE**

Web : www.robertcamborde.com

Tel 0 811 717 717 / Fax : 0 811 710 701

Zone de livraison : Charente Maritime & Gironde

Tarifs livraison : tarifs de Livraison variable de 6,90 € jusqu'à 100 €,... Offerte au-delà de 150 € d'achats

Jours et heures de livraison : ½ semaine de 7H à 22H

Choix sur catalogue : Jardin, animaux, entretien maison, entretien linge, hygiène, bébé, épicerie, liquides, énergie.

▣ **Ooshop (Carrefour)**

Web : <http://www.ooshop.fr/>

Tél / fax (difficultés pour les joindre) : 0 826 826 522 (0,15€/mn)

Zone de livraison : Bordeaux et sa périphérie : Bègles, Bruges, Cadaujac, Eysines, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Mérignac, Pessac, Pont de la Maye, Talence, Villenave d'Ornon.

Tarifs livraison : unique, 5 €

Jours et heures de livraison : Du lundi au vendredi : de 16h à 21h, le samedi : de 9h à 14h, avec des créneaux horaires de 2 heures

Produits vendus / catégories : plus de 7 000 articles, produits frais, fruits et légumes, surgelés, épicerie, boissons, entretien, hygiène, petit bricolage, sacs d'aspirateur, cartouches d'imprimantes etc.

▣ **Houra (CORA)**

Web : <http://www.houra.fr/>

Tél : 0 825 800 731 **Fax** : 01 64 76 34 50

Zone de livraison : Gironde etc.

Tarifs livraison : 13.95 € TTC

Jours et heures de livraison : les mardi, mercredi et vendredi de 07h à 22 h et le samedi de 8 h à 13 h ; délais de livraison de 48H

Produits vendus / catégories : sur catalogue : produits frais, épicerie, boissons, produits du monde, bio, hygiène, entretien, animaux, petit électro-ménager, jouets, DVD et livres, produits issus du commerce équitable.

Enfin, un petit clin d'œil de proximité à **Cadi**

Web : c.a.d.i.@neuf.fr

Tél 05.56.36.33.10 / **fax** 05.56.36.33.50

Zone de livraison : CUB rive gauche

Tarifs livraison : unique, 10,50 €

Jours et heures de livraison : le lendemain de la commande du lundi en début de soirée au vendredi soir, en fin de matiné (de 10 H 30 à 12 H), en début de soirée (de 17 à 19 H), en soirée (de 19 H à 21 H)

Produits vendus / catégories : sur catalogue : produits frais, épicerie, boissons, hygiène, entretien, animaux...

ASSOCIATIF ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Je suis rentré hier soir l'esprit tout chamboulé par un drôle de conseil d'administration.

Une modeste association dont j'ai fait miens les objectifs se trouvait en difficulté : finances au plus bas, activités en attente de subventions, permanents inquiets sur leur sort, bref du classique en ces temps de vaches maigres. Aussi, en vue d'un traitement à tous ces maux conjoncturels, les responsables se sont tournés vers un bureau spécialisé agréé par tout un aréopage au-dessus de tout soupçon. Voici, en gros, ce que j'ai entendu :

comme nous vivons maintenant en économie de marché, il était grand temps pour une association comme la nôtre, prestataire de service, de raisonner en termes de marketing;

que les salariés s'investissent avec plus de prégnance à la réalisation des objectifs financiers;

qu'il fallait veiller au cash-flow pour développer l'autofinancement (encore fallait-il qu'il y en eût un !);

que les zones d'intervention soient traitées comme des secteurs commerciaux; qu'il était nécessaire de raisonner en termes de produits avec notre clientèle !!

que la présentation du budget prévisionnel soit conforme aux nouvelles directives souhaitées par les bailleurs de fonds, plus soucieux semble-t-il de la forme que des résultats; etc...

Et, implicitement et par défaut, «Voilà pourquoi votre fille est malade!» comme le répétait le Diafoirus du bon Molière ! Mais au bout de cette logorrhée, pas un mot sur les services rendus, sur la satisfaction des jeunes bénéficiaires. Pas question non plus de la démarche associative, du militantisme, du bénévolat. Et j'ai senti d'un coup ce merveilleux espace de liberté se rétrécir. Comme pour m'achever, aux informations du soir, après une bagarre pour un oui, pour un non, un chef d'entreprise proposait à 9 de ses employés, voués à l'échafaud du chômage, d'aller travailler en Roumanie pour un salaire mirobolant de 110 euros par mois! Cela va être dur de convaincre les salariés que le Progrès est en marche, car, à la réflexion, le STO (Service du Travail Obligatoire) des années sombres était plus avantageux. On y était au moins nourri et

logé, mal certes, mais pas plus mal que ceux qui restaient en zone occupée !

On en n'est pas là au GIHP, heureusement ! Mais il en faut de la patience.

Philippe LASSALLE

LE SHERIF FILO'SOPHE

Une aveugle au pays des odeurs

Quitte à vous dérouter, je commencerai par un tout petit lexique médical, ANOSMIE : perte ou absence d'odorat, ce qui entraîne inévitablement l'AGUESIE : absence de perception des saveurs, puisque la langue ne perçoit que le salé, le sucré, l'amertume, l'acidité et le piquant.

Or donc, un samedi matin, toute guillerette, je prépare mon sac pour les quinze jours annuels à Djerba, départ le lendemain. Pour les habits pas de problème, il ne pleut jamais. Je n'oublie pas ma précieuse lotion spécifique visage, pour soigner une dermatose rebelle choppée à l'hôpital.

Et pendant une dizaine de jours, je me lotionne consciencieusement trois fois par jour, jusqu'à ce qu'un matin, je ressente un petit picotement au niveau d'une écorchure.

Bizarre, ce produit est sans alcool !

Le soir, une amie de vacance me libère de mes questions, je m'étais soigneusement décapé la peau avec... du dissolvant pour vernis à ongles.

Même flacon, même bouchon, même forme d'étiquette.

Le plus beau, c'est que ma peau malade a très bien supporté le traitement, aucune rougeur, ni sensation d'échauffement.

Retour à Bègles, je me dis qu'un masque à l'argile douce ne pourrait que faire du bien à une peau agressée par le sel, le soleil, et... ce que vous savez.

J'attrape mon tube et je commence à me tartiner généreusement, mais là, un doute me prend... Petit doigt sur la langue, pas d'erreur possible, c'était du dentifrice !

Mon copain m'a retrouvée dé-masquée, mais toute auréolée d'une délicieuse senteur mentholée.

Le conseil du chef, anosmique ou pas, quand on est aveugle, il faut être attentif à différencier les flaconnages, ou mettre des repères, faute de quoi on risque de se retrouver avec du déodorant sur les cheveux en guise de fixateur...

Évelyne MARCHAL



«A l'école, en algèbre, j'étais du genre Einstein. Mais plutôt Franck qu'Albert ».

Philippe GELUCK



Filo dédie cette citation à tous les cancrés du monde, bientôt soulagés par la perspective des vacances toutes proches. Qu'ils se consolent en fêtant le **50e anniversaire de la disparition du plus célèbre d'entre eux, Albert Einstein**, qui disait :

« Inventer, c'est penser à côté ».

Ce qui ménage à la plupart des cancrés un avenir plein de promesses !



Location, vente de matériel médical

MASSON S.A. — HANDI FRANCE

Z.I. de Toctoucau (RN 250 Bordeaux - Arcachon)

33612 CESTAS - GAZINET

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ :

- *Lits médicalisés*
- *Lève-patient*
- *Nutrition orale et entérale*
- *Fauteuils roulants*
- *Oxygénothérapie*

Tél. 05 56 68 06 07 - Fax : 05 56 68 01 46

OXYGÈNE

Tous les ans, au mois de novembre et décembre, on voit arriver les films pour les enfants et aussi les grands (parents), les dessins animés entre autres.

Cette année n'échappe pas à la règle : le Walt Disney arrive, Zorro est de retour etc. et **Wallace et Gromit** arrivent pour la première



fois en long- métrage sur le grand écran. Quelle audace ! Nos amis de la pâte à modeler dépassent les 60 minutes sous le titre «Le mystère du lapin-garou». Non, il ne s'agit pas de la peluche du chanteur canadien, mais d'un destructeur des jardins de braves gens anglais, qui passent leur temps à protéger et faire grossir des légumes de concours. Quelle histoire !!! Le film est une succession d'inventions loufoques de la part de Nick Park, le père spirituel de l'inventeur Wallace.

Un grand moment du film : l'inquiétude du chien Gromit « errant » à la recherche du fameux lapin-garou. Un chien plus sage que son maître, ce Gromit.

Doté d'un humour tout à fait anglais, vraiment, je ne sais pas vous, mais moi ce film il m'é-pâte.

Signé Filo

DES OREILLES POUR VOIR



J'ai choisi un écrivain discret, mais dont Michel Tournier lui-même dit :

«Il est le plus grand écrivain français vivant.»

Né avec le 20^{ème} siècle, cet ancien professeur d'histoire et géographie a toujours fui les projecteurs, a refusé le Goncourt en 1950, a tourné le dos à l'Académie Française, mais a accepté d'être publié de son vivant, honneur rare, dans la prestigieuse collection La Pléiade.

En 2002, à l'âge de 99 ans, l'homme de son vrai nom Louis Poirier, coulait encore des jours tranquilles en Anjou, partageant son temps entre promenades solitaires en bord de Loire et lecture de polars.

Pour le découvrir, une œuvre très courte qui tient en un CD : La route.

Un livre, non, plutôt un texte étrange, qui nous raconte une route, une sorte de voie romaine parcourue par un groupe de cavaliers, on ne sait combien ils sont, ni où ils vont, ni pourquoi, ni quand, on sait qu'il y a eu une guerre. Des forêts sont traversées, des clairières, des bêtes sauvages passent, quelques maisons au loin.

Quelques hommes, silhouettes furtives entra-perçues, de rares femmes à pied, voyageuses. Rencontres. C'est tout.

Et pourtant on est sous le charme, comme envoûté, dans un autre monde, c'est magique.

La mise en sons et la lecture ajoutent à l'étrangeté, une voix monocorde, presque asexuée, qui psalmodie plus qu'elle ne lit.

C'est comme un long poème, l'émotion en moins. On en garde un goût d'inachevé et... la furieuse envie de lire le reste de l'œuvre.

Jean d'Ormesson : c'était bien, ce n'est pas un commentaire c'est le titre, ce n'est pas un roman, pas une autobiographie, pas un essai, non, c'est tout cela à la fois, un livre tout simplement, comme le dit l'auteur lui-même, je dirais, c'est du d'Ormesson pur jus.

On y trouve son intelligence pétillante, sa verve jubilatoire, l'antipode de l'homme secret, l'antipode de Julien Gracq.

De la légèreté, de l'humour, ça se déguste comme une friandise.

Tout y passe, sa vie, le monde, la science. Pour vous donner un aperçu, voici quelques titres de chapitres qui vont de trois phrases à plusieurs pages. Il y en a soixante douze.

« Incertitude, ô, mes délices ; Je bénis l'univers ; Enchantement du possible ; Complainte de l'impossible.... » et puis encore « La messe est dite... pardon... bravo... merci... adieu... mode d'emploi... envoi bonjour chez vous, et baisers aux enfants. » Ce sont les derniers mots du livre. C'est publié aux Editions Julien PRUNET : Lire dans le noir. Julien PRUNET est un jeune journaliste aveugle, décédé récemment.

Évelyne MARCHAL

Les ouvrages cités sont disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, ☎ 05 56 10 30 00.

ANNONCES

À VENDRE

Téléagrandisseur TWINKLE BRIGHT dernière version, parfait état de marche, avec emballage d'origine. Très peu servi, 10 fois. Prix : à débattre

Contactez M. Patrice MERLAUD 05 57 32 92 28 (HB) pour 05 57 32 60 46 (HR)



RECHERCHE

Recherche un OPTACON à acheter.

Contactez Souad SAADI au 05 56 39 19 40



BECASSINE A 100 ANS



Bécassine est une jeune vieille dame qui a 100 ans. Désuète ou résolument moderne ?

Du passé :

Bretonne bretonnante, néanmoins patriote, à l'heure de l'Europe;

Indémorable :

Toujours bien vivace, qui n'a pas eu sa poupée ou sa figurine de Bécassine ?

Moderne :

En inventeuse, prête à déposer un brevet de biberon automatique (prendre un bébé, un biberon, une Comtoise et quelques poulies).

Groupement pour l' Insertion des personnes

Handicapées

Physiques d'Aquitaine

436, avenue de Verdun

33 700 Mérignac

☎ 05.56.12.39.39

☎ 05.56.12.37.92

accueil@gihp-aquitaine.org

http://www.gihp-aquitaine.org



Dures conditions que celles des gars de la marine d'autrefois ! Et vous, connaissez-vous des chants de Marin, envoyer au Filopathe à l'adresse du GIHP Aquitaine ?

ADIEU, CHER CAMARADE

*Adieu, cher camarade, adieu, faut se quitter,
Faut quitter la bamboche, à bord il faut aller.
En arrivant à bord, en montant la coupée,
D'avant l'officier de quart il faudra se présenter,
Faudra se présenter !*

Coup de sifflet du maître : "Poste d'appareillage !"

*Autour du cabestan se range l'équipage;
Un jeune quartier-maître, sa garcette à la main,
Aux ordres d'un second-maître nous astique
les reins,
Nous astique les reins !*

Jours de fête et dimanches, il nous faut travailler

Comme les bêtes de somme qui sont chez nos fermiers.

Aux rations des gourganes, des biscuits pleins de vers,

Le quart de vin, le jour, et la nuit les pieds aux fers

La nuit les pieds aux fers !

*Et vous, jeunes fillettes qui avez des amants,
Boulinguant tout là-bas, à bord des bâtiments,
Ah ! soyez-leur fidèles, gardez bien votre cœur,
A ces marins modèles qui ont tant de malheur,
Qui ont tant de malheur !*

*Et si je me marie et que j'ai des enfants,
Je leur casserai une patte avant qu'ils ne soient grands ;*

*Je ferai mon possible pour leur gagner du pain
Le restant de ma vie, pour qu'ils ne soient pas marins*

Pour qu'ils ne soient pas marins !



EN AVANT LA MUSIQUE !

Jean Sébastien BACH



La famille Bach, de vieille souche Thuringienne, était une famille de plusieurs générations de musiciens. Le violoniste Ambrosius BACH apprit la musique à son fils Jean-Sébastien né en 1685. Celui-ci était très apprécié comme chanteur dans les chorales lycéennes et paroissiales quand il était enfant.

Ses études terminées, il devint violoniste chez les musiciens du Duc de Weimar puis organiste à la Cour princière de Saxe à 18 ans. Il fut très influencé par l'organiste Buxtehude de Lübeck. Puis, il fut nommé organiste à Mühlhausen en 1705. Il épousa sa cousine Maria Barbara en 1707 et composa la cantate « Gott ist mein König ».

Puis, il se démit de ses fonctions et retourna au service du Duc de Weimar. Il était organiste de la Cour et musicien de la chambre du Prince. Tout en continuant son service d'organiste, c'est à Weimar qu'il composa la plus grande partie de ses pièces d'orgue et avait fait des transcriptions des concertos de Vivaldi.

En 1717 il quitte Weimar et fut accueilli par le Prince Léopold d'Anhalt Köthen. Celui-ci était très musicien et l'estimait beaucoup. Ce fut pour lui une période de grand repos de quelques années à Köthen. Mais en 1720 Maria Barbara mourut et ce fut pour lui une grande épreuve. Il composa le livre 1 du clavecin bien tempéré cette année là.

Puis il partit pour Hambourg et épousa fin 1721 Anna Magdalena, fille d'un trompettiste de Cour et chanteuse soprano. En 1722 il fut admis à Leipzig à enseigner la musique à l'école St Thomas et dans les deux églises principales. Ce fut aussi une très grande épreuve pour lui.

En 1730 sa consolation fut sa vie de famille : ses enfants sont des musiciens nés, sa femme et sa fille aimée de grandes chanteuses.

En 1736 il fut nommé compositeur de la Cour de Dresde. Les variations Goldberg furent gravées à Nuremberg entre 1742 et 1745. La 2^{ème} partie du clavecin bien tempéré daterait des années 1740 à 1744.

Jean-Sébastien Bach mourut le 28 juillet 1750, regretté de tous.

Les grands personnages l'estimaient beaucoup : l'accueil chaleureux du Prince héritier de Hesse, la grande estime du Duc de Weissenfeld ? qui le nomma maître honoraire de sa Cour, l'hommage le plus éclatant venant du roi de Prusse, Frédéric le Grand.

Jean Sébastien Bach était le grand maître de la musique baroque d'origine italienne et on peut admirer, alors qu'il était luthérien, son profond respect de la liturgie catholique par ses cantates, messes, passions, oratorios et magnificat. En musique profane, on peut admirer particulièrement les suites allemandes, françaises, anglaises, les variations Goldberg, les deux recueils du clavecin bien tempérés, les concertos brandebourgeois.

Pierre LE BON DE LAPOINTE



Comité de rédaction du Filopathe:

Pascal Bastier **Bernard Bordaraud**

Thina Charabidzé **Éliane Defournier**

Dominique Helgorsky **Laurence Langel**

Caroline de Lapointe

Invitée:

Nelly Truche

Correspondants:

Philippe Lassalle, Pierre Le Bon de Lapointe, Évelyne Marchal, Jacques Vogel...

Devant certaines difficultés économiques auxquelles nous sommes confrontés, nous avons décidé de vous solliciter "poétiquement" en vers (et contre tout). Chaque numéro accueillera maintenant une bafouille rimée vous incitant à devenir adhérent (et plus éventuellement !):

GIHP
A q a i t a i n e

Ô lecteur attentif

Ne sois pas si rétif

Prends donc ton adhésion

On a besoin de fonds (propres)

Devant certaines difficultés économiques auxquelles nous sommes confrontés, nous avons décidé de vous solliciter "poétiquement" en vers (et contre tout). Chaque numéro accueillera maintenant une bafouille rimée vous incitant à devenir adhérent (et plus éventuellement !):

GIHP
A q a i t a i n e

Ô lecteur attentif

Ne sois pas si rétif

Prends donc ton adhésion

On a besoin de fonds (propres)

BULLETIN D'ADHESION Á RETOURNER AU

GIHP AQUITAINE
436, Avenue de Verdun
33700 MERIGNAC

Je soussigné(e).....

Adresse.....

Date de naissance Tel

Éventuellement nature du handicap

oui, je demande mon adhésion au GIHP en tant que :

oui, je renouvelle mon adhésion au GIHP en tant que :

membre actif **23 €/an** €

membre sympathisant **30 €/an** €

membre bienfaiteur **54 €/an** ou plus €

oui, je vous adresse un don de €

Ci-joint le montant total de €

RÈGLEMENT

par chèque bancaire

par mandat

en espèces

par virement postal

Fait à le..... 2005

Signature

Je recevrai le reçu permettant de déduire mon adhésion ou mon don de mon revenu imposable dans la limite de la réglementation en vigueur (réduction de 60 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: pour un don de 100 €, il est possible de déduire des impôts la somme de 60 €)

BULLETIN D'ADHESION Á RETOURNER AU

GIHP AQUITAINE
436, Avenue de Verdun
33700 MERIGNAC

Je soussigné(e).....

Adresse.....

Date de naissance Tel.....

Éventuellement nature du handicap

oui, je demande mon adhésion au GIHP en tant que :

oui, je renouvelle mon adhésion au GIHP en tant que :

membre actif **23 €/an** €

membre sympathisant **30 €/an** €

membre bienfaiteur **54 €/an** ou plus €

oui, je vous adresse un don de €

Ci-joint le montant total de €

RÈGLEMENT

par chèque bancaire

par mandat

en espèces

par virement postal

Fait à le..... 2005

Signature

Je recevrai le reçu permettant de déduire mon adhésion ou mon don de mon revenu imposable dans la limite de la réglementation en vigueur (réduction de 60 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple: pour un don de 100 €, il est possible de déduire des impôts la somme de 60 €)